

Délibération N° 2024-09-02

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 16 septembre 2024,
sous la présidence de Mme Lydia COUDROY DE LILLE,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination d'Arnaud NANTA en tant que directeur adjoint de l'IAO

L'Assemblée Générale du laboratoire de l'IAO du 17 juin 2024 a désigné Monsieur Arnaud NANTA en tant que **Directeur adjoint**, suite à la démission de Monsieur Claude CHEVALEYRE.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nouvelle nomination à la direction adjointe du laboratoire IAO:

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présents ou représentés en début de séance : 23

Votants : 23

Dont :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur la nomination de Arnaud NANTA en tant que directeur adjoint du laboratoire Institut d'Asie Orientale (IAO).

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 16 septembre 2024

La Vice-Présidente recherche, études doctorales
et science ouverte



Lydia Coudroy de Lille
Lydia COUDROY DE LILLE